

**Délibération N° 2019-72**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 6 décembre 2019,  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et L712-3 ;  
**Vu** le code de la commande publique ;  
**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

**Prend la délibération suivante :**

**OBJET : Approbation du lancement et de la signature d'un marché public**

Le Conseil d'administration approuve, au regard du descriptif joint en annexe, le lancement et la signature du marché public suivant :

- Fourniture et/ou réparation de tout type d'occultants intérieurs et extérieurs (volets, films pour vitrage, stores et rideaux).

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 15

Fait à Lyon, le 9 décembre 2019

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.